



INSCRIPTION 2022-2023

Montant de la cotisation ZUMBA KIDS



La cotisation annuelle forfaitaire est de 110 € + la licence de 22.20€. Ce tarif comprend l'adhésion à la Fédération (FFEPOV) et au Comité Départemental, votre assurance et l'affiliation à l'association La Détente.

Les inscriptions se font auprès des responsables du club à qui vous remettrez:

- o Le formulaire d'inscription dûment complété, avec votre adresse mail (écrire en majuscule et mentionner les points ou les tirets du 6 ou 8
- o Le Questionnaire de santé
- o Le règlement de votre adhésion en deux règlements distincts:
 - Pour la cotisation annuelle par espèce ou chèque (à l'ordre de LA DETENTE)
 - Pour la licence par espèce ou chèque (à l'ordre de LA DETENTE)

Si vous désirez, vous pouvez régler en deux fois mais tous les chèques doivent être remis au moment de l'inscription. (Prélèvements Septembre/Octobre).

Tout règlement en espèces se fera en une seule fois à l'inscription.

REGLEMENT

	Espèces	Chèques	Je choisis
En 1 fois	132.20 €	un chèque 110 € + un chèque de 22.20 €	
En 2 fois		2 chèques de 55 € + un chèque de 22.20 €	

Chèque bancaire/Nom de la banque Nom de l'émetteur

AUCUN REMBOURSEMENT Y COMPRIS LORS DE BLESSURES

- Si vous êtes nouveau ou nouvelle licencié(e), cochez ici
- Si vous avez Facebook, cochez ici et précisez votre nom de profil

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / **N° de téléphone** : ... / ... / ... / ... / ... /

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail.....@.....

N° et Nom (en cas d'urgence) :

REGLEMENT INTERIEUR 2022/2023

Pour **valider** votre inscription, merci de nous retourner **le plus rapidement possible** :

- Le formulaire d'inscription dûment complété
- Le règlement intérieur signé
- Le règlement de la cotisation + la licence.
- Le Questionnaire de santé

L'accès aux cours ne pourra se faire qu'une fois l'inscription acquittée auprès du bureau.

Une semaine d'essai sera autorisée pour les personnes n'étant pas affiliées les années précédentes.

Cette adhésion vous sera notifiée par l'impression de la licence sur le site internet de la fédération.

La participation aux cours dispensés par l'Association implique l'acceptation pure et simple que les éventuelles photographies ou vidéos prises lors des cours soient publiées notamment sur la page FACEBOOK de LA DETENTE. Chaque prise de vue fera l'objet d'une information préalable et verbale par l'animatrice ou membres du bureau.

En dehors de celles-ci, nous n'autorisons pas les adhérents à filmer ou prendre des photos pendant les cours.

Nous demandons également aux adhérents de ne pas se servir le l'issue de secours comme entrée et sortie de la salle.

Par soucis d'hygiène, il est impératif de **se munir d'une serviette et des baskets spécifiques à la salle de sport**. Celles-ci ne devront être utilisées que pour l'activité sportive et **ce dès l'entrée en cours**. Nous vous **invitons fortement à avoir votre propre tapis**.

L'association décline toutes responsabilités si vous ne respectez pas les règles d'hygiènes recommandées.

Votre adhésion à la FFEPGV comprend votre assurance à la MAIF dans la limite des garanties contractuelles.

En cas d'accident, toute déclaration devra se faire dans les cinq jours suivant l'accident.

L'association décline toutes responsabilités en cas de vol dans les vestiaires non fermés.

La Détente ne peut être tenue responsable de dommages causés ou subis par des personnes non licenciées auxquelles l'accès aux cours n'est pas autorisé.

Le non-paiement de la cotisation ou le non-respect des statuts et du présent règlement intérieur peut provoquer le renvoi de l'association.

En outre, une fois l'adhésion engagée, aucune somme ne sera remboursée, y compris pour les blessures, grossesses survenant après l'inscription et interruption des cours imposé par un arrêté préfectoral.

J'autorise la fédération à communiquer mon adresse mail à ses partenaires : oui non

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la fiche d'inscription :

Date + Signature obligatoire